



RECUEIL DES ENGAGEMENTS DU CANADA AUX ACCORDS INTERNATIONAUX ET INSTRUMENTS SUR L'ENVIRONNEMENT

Lettre Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (CNUD)

CATÉGORIE DU SUJET :

Changement climatique

TYPE D'ACCORD / D'INSTRUMENT :

Multilatéral

FORME :

Traité juridiquement contraignant

ÉTAT :

- Signé par le Canada 1994
- Ratifié par le Canada 1995
- Entrée en vigueur au Canada le 1995
- Entrée en vigueur à l'échelle internationale en 1996

Le Canada s'est retiré de la Convention en 2014, s'est joint de nouveau en 2016 pour devenir un état membre à part entière le 21 mars 2017

MINISTÈRE RESPONSABLE ET MINISTÈRES PARTENAIRES :

Responsables : Affaires mondiales Canada
Partenaire: Agriculture et agroalimentaire Canada, Ressources naturelles Canada, Environnement et changement climatique Canada

AUTRES RENSEIGNEMENTS :

Liens Web :

- [CNUD page d'accueil](#)
- [CNUD Cadre stratégique 2018-2030](#)
- [Le Canada adhèrera de nouveau à la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification](#)

Personnes-ressources

[Services des relations avec les médias aux Affaires Mondiales Canada](#)

L'ÉDITION DU RECUEIL :

Octobre 2018

RÉSUMÉ EN LANGAGE CLAIR

Les effets de la désertification peuvent être ressentis au Canada et à l'étranger. La CNULD est l'une des trois conventions qui ont été adoptées lors du Sommet de la Terre de Rio en 1992, les autres étant la Convention des Nations Unies sur la diversité biologique et la Convention sur les changements climatiques. La CNULD est le seul accord juridiquement contraignant qui réunit l'environnement, le développement et la gestion durable des terres. Le Canada s'engage avec la CNULD, ainsi qu'avec les 196 autres états membres, à limiter la désertification, la sécheresse et la dégradation des terres. Depuis son retour en 2017, le Canada a joué un rôle de chef de file dans les négociations, notamment pour l'adoption du Plan d'action pour l'égalité des sexes de la CNULD.

OBJECTIF

Les objectifs de cet accord sont d'améliorer les conditions de vie des populations vivant dans les zones arides, d'atténuer les effets de la sécheresse et de renforcer et d'encourager la gestion durable des terres.

ÉLÉMENTS PRINCIPAUX

La Convention compte sur les plans d'action nationaux et les plans d'action sous régionaux comme instruments clés pour sa mise en œuvre. Ces plans sont conçus pour aligner les initiatives nationales au Cadre stratégique 2018-2030 de la CNULD.

RÉSULTATS ATTENDUS

Il est prévu que la Convention permettra d'atteindre la neutralité en matière de dégradation des terres afin de restaurer la productivité des terres dégradées, de minimiser les impacts de la sécheresse sur les populations vulnérables et d'améliorer la vie de 1,3 milliard de personnes. La CNULD a un rôle important à jouer dans la mise en œuvre des Objectifs de développement durable (ODDs) à l'horizon 2030, en particulier pour l'atteinte de l'ODD 15.3. Le Canada travaille avec la CNULD afin de permettre aux femmes et aux filles, grâce à un accès à des technologies innovantes et des droits fonciers accrus, d'être en mesure de contribuer à la restauration des terres dégradées.

PARTICIPATION DU CANADA

La convention est importante pour le Canada étant donné les effets environnementaux, sociaux et économiques néfastes de la désertification. Avec ses zones arides dans l'Ouest canadien, le Canada est considéré comme un pays touché par la désertification dans le cadre de cette Convention. Le Canada aide les pays en développement à atteindre les objectifs de cette Convention grâce à sa contribution au Fonds pour l'environnement mondial (FEM) qui est le mécanisme financier de la CNULD, et dans le cadre de d'autres accords multilatéraux en environnement. Le Canada occupe le sixième rang des donateurs du FEM. Le Fonds réserve environ 10 p. 100 de son budget de 4,43 milliards de dollars au soutien des efforts de lutte contre la dégradation des sols.

RÉSULTATS ET PROGRÈS

Activités

La délégation canadienne a participé à la treizième session de la Conférence des parties de la CNULD à Ordos, en Chine, en septembre 2017. Le Canada y a joué un rôle de chef de file dans les négociations pour l'adoption du Plan d'action pour l'égalité des sexes de la CNULD, étant donné sa cohérence avec la Politique d'aide internationale féministe du Canada. Le Canada étudie les possibilités d'appuyer la mise en œuvre du Plan d'action pour l'égalité des sexes de la CNULD.

Rapports

- [Sommaire de l'Objectif 15.3](#)
- [CNULD - Centre de Connaissances](#)
- [Le Canada prend des mesures concrètes pour lutter contre la désertification](#)

Résultats

Le Canada joue un rôle actif en soutenant la CNULD dans la lutte contre la désertification, la sécheresse et la dégradation des terres dans le monde. Lors de la dernière Conférence des parties de la CNULD en Chine, le Canada a démontré son leadership dans l'adoption du Plan d'action pour l'égalité des sexes de la CNULD, étant donné sa cohérence avec la Politique d'aide internationale féministe du Canada. Le Canada continuera à collaborer avec ses partenaires internationaux, au sein de la CNULD et d'autres forums, pour mettre en œuvre son engagement dans la lutte contre la désertification.